

M. le Ministre d'Etat

Paris le 10^g ^{ans} 1843

411

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur d'adresser sous ce pli à N. Exc. le
page de budget des dépenses de l'Académie pour l'année 1843
en double expédition pour l'usage.

Les résultats du Comptes de 1842 ayant amené un
assez notable ^{augmentation} nombre ordinaire des pensionnaires, j'ai pu
que le différent ^{est} dû par cette circonstance dans le chiffre
des dépenses du personnel pourroit, sans outrepasser le chiffre
ordinaire du Budget de l'Académie, être utilement employé

1° Au renouvellement de la partie de l'ameublement de l'appartement
de réception qui depuis douze ou quinze ans n'a point été renouvelé
et à un autre subit le dommage de l'occupation d'un local de 1842

2° A l'émiettement de la situation des pensionnaires sans parler
et arbitraire de cinquante et de quarante années ainsi que
l'engagement d'un tiers environ de Membres Secrétaires de l'Académie
pour lesquels en faveur des quels j'ai eu l'honneur de solliciter
la bienveillance de N. Exc. après mon arrivée à
Paris par dépêche en date du 25 Juin dernier.

J'ai en conséquence fait dresser par le tapissier au dernier
jour de l'année de la dépense à faire pour le mobilier et j'en ai
porté le montant au Chap. de art. 3^{me} du dit budget, quant
à l'évaluation des autres articles de la dépense de l'Académie
d'après l'évaluation annuelle du prix de toute chose à Paris depuis
plus de cinq ans et du me faire mention à prendre absolument
pour base ^{une} ~~une~~ moyenne qui s'élevait en 1842 de l'été jusqu'à
et je me suis également basé sur les dépenses de même
nature faites dans les deux dernières années

J'ai en outre porté sous la forme éventuelle le chiffre

M. le Ministre de l'Éc.

Le 24 Fev 1879

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de vous adresser la Députation que
 N. Exc. m'a fait l'honneur de m'adresser le 14 Janvier
 par votre grand ami M. de Wittich de la Cour
 de Cassation. Les Missions de l'Académie de
 Dieu et Galibert Lauréats de Concours de 1879 au
 rang des Pensionnaires de l'Empire. La Démission
 de l'Académie de Rome a porté l'Empire de la pénurie
 de l'Académie. Je suis en possession de l'Académie de
 N. Exc. que les Dispositions sont déjà prises
 pour faire effectuer les Dispositions nécessaires
 pour que l'Académie de Rome soit en possession
 de tous les avantages de l'Académie de Rome
 et de l'Académie de Rome.
 La Démission de l'Académie de Rome est en possession
 de l'Académie de Rome. Les Dispositions sont
 prises pour que l'Académie de Rome soit en possession
 de tous les avantages de l'Académie de Rome
 et de l'Académie de Rome.
 La Démission de l'Académie de Rome est en possession
 de l'Académie de Rome. Les Dispositions sont
 prises pour que l'Académie de Rome soit en possession
 de tous les avantages de l'Académie de Rome
 et de l'Académie de Rome.
 La Démission de l'Académie de Rome est en possession
 de l'Académie de Rome. Les Dispositions sont
 prises pour que l'Académie de Rome soit en possession
 de tous les avantages de l'Académie de Rome
 et de l'Académie de Rome.

A. S. Sec. le Ministre des Finances le 10 Mars 1838 ⁴¹²
Monieur le Ministre

Je m'empresse d'adresser à V. Exc. les pièces qu'elle
m'a fait l'honneur de me renvoyer avec notification par
Dépêche en Date du 17 de ce mois. 3 de ces pièces
sont des copies des factures observées à V. Exc.
en attendant à V. Exc. la pièce N° 1 (quittance du Directeur)
et celle qui est en sus renvoyée par le Directeur de son
observé qu'une copie en a été faite dans les locaux de
l'Administration au des fins de bien que l'écrit de Caut pour
signaler dans le ~~rapport~~ de cette quittance N° 1 et dans
quel moyen de l'écrit a été oublié dans l'Administration
de Comptes et l'allocation des frais de Bureau pour
Cinq mois portés au paragraphe 4^{ème} du 1^{er} Bordereau des
objets divers, et indiqués dans la quittance sus mentionnée
dans l'article sus mentionné qui fait partie des différents
allocations de cet écrit pièce formant l'objet

En traitant ces pièces à V. Exc. j'ai besoin de faire
observer 1^{er} que l'écrit signalé de Caut pour signaler
dans le montant de la pièce N° 1 (quittance du Directeur)
et dans son rapport est dans
une des pièces de la notification qui a été oubliée de
comprendre au nombre des sommes dont cette pièce
porte l'écrit l'allocation des frais de Bureau pour
Cinq mois, insérés au paragraphe 4^{ème} du 1^{er} Bordereau
des objets divers et mentionnés dans la quittance
qui est restée telle quelle. L'écrit sus mentionné pour l'année 1837-38
qui est N° 1 du dit Bureau et il est inséré
N° 12 du même Bureau la Déclaration originaire par l'écrit
N° 1 de l'ordonnance du 31 mai 1838 portant Règlement général

Sur le Comptable de la République, C'est que l'observation
de M. de la Fayette pour la permission d'aller par le
Duché de Lorraine le 17 de Janvier, et que les articles
signés par lui, qui cette Déclaration ont pour objet d'édifier
sur les Coutumes acceptées pour observations
depuis que les parties se sont unies sur les articles de
la Déclaration, le Curateur signant pour les aides de
Cuisines, qu'il a pour objet et pour son Domaine
pour le Curateur de la ville de Metz, et notamment
pour le Curateur de la ville de Metz, qui est au service de la République
de Metz.

N. B. Le Curateur de la Déclaration qu'il me
demande jointe mesprière qui se lui renvoie